

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1915/12/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

un recueil de mélodies : « Le Jardin clos », et des pièces de piano paraîtront incessamment. Le M^e Debussy a composé des morceaux à 2 pianos, 12 études pour le même instrument, et il a en portefeuille, 6 sonates, dont la première, pour piano et violoncelle, va paraître incessamment.

Le M^e Paul Dukas a travaillé activement à la révision des œuvres complètes de Beethoven, parues ou à paraître dans notre Edition classique.

Nous avons publié du M^e Ravel, un « Trio », et nous avons en préparation des mélodies et des chœurs. Il est présentement mobilisé et ne peut terminer une importante « Suite » de piano qu'il avait mise sur chantier.

Nous avons en cours de publication des œuvres de MM. Roger-Ducasse, Samazeuilh, Florent Schmitt, Aubert et Roussel.

M. ROUART

*Président de la Chambre Syndicale
des Marchands de Musique de France*

M. Rouart nous adresse la lettre suivante :

Vous avez bien voulu me demander des renseignements sur ce que nous avons fait, dans le commerce de musique, durant la guerre ; voici quelques notes rapides dont je vous prie d'excuser la brièveté.

Notre Chambre Syndicale, la Chambre Syndicale des Marchands de Musique de France, a été un peu désorganisée par la guerre, nombre de ses membres ayant été mobilisés et plusieurs s'étant glorieusement battus sur le front. Cependant dès novembre 1914, nous avons repris nos réunions et nos travaux.

Nous nous sommes de notre mieux aidés les uns et les autres ; nous avons étudié les questions se rattachant au commerce de musique allemand, puis notre Chambre Syndicale, s'inspirant d'un haut sentiment de patriotisme a résolu de mettre sur pied une Edition Classique Française qui, vendue au même prix que les éditions allemandes, pourrait lutter contre elles sur le marché français et sur les marchés étrangers.

Une Société s'est fondée pour réaliser ce projet et, aujourd'hui elle fonctionne à la satisfaction de tous, avec le concours des plus grands Maîtres de la Musique française moderne ; sous peu de temps, malgré les difficultés soulevées aujourd'hui par la réalisation d'une telle œuvre que nous voulons parfaite, nos premiers volumes viendront s'imposer au marché mondial.

De plus toutes nos maisons sont restées ouvertes avec leurs employés non mobilisés ; — malgré la pénurie d'affaires, le personnel a été conservé et nous avons de notre mieux développé nos relations avec les marchés étrangers, jusqu'alors entièrement tributaires de l'Allemagne,

En ce qui concerne plus particulièrement notre maison, la maison Rouart, Lerolle et Cie, nous avons fait, comme c'était notre simple devoir, tout ce que nous avons pu pour les uns et pour les autres, et nous avons, dans la mesure de nos forces, continué à travailler et à faire travailler ; c'est ainsi que nous avons, en ce moment, sur le chantier *Saint-Christophe* de Vincent d'Indy et les *Cathédrales* de Gabriel Pierné...

Mais je m'arrête, car il est vraiment un peu pénible de parler de soi en ces jours où tant de nos enfants et de nos frères font là-bas, sur le front, une besogne autrement utile et belle, et sans la raconter.

Je dois cependant vous dire le noble courage de mon cher associé, Jacques Lerolle, qui glorieusement frappé à la tête de ses hommes, le 13 septembre 1914, à la fin de la bataille de la Marne, par une balle allemande, est encore aujourd'hui étendu sur un lit d'hôpital où il supporte vaillamment de dures souffrances. Je dois aussi vous signaler la belle attitude de mes amis les compositeurs ou auteurs : René de Castéra, Déodat de Séverac, Marcel Labey, gravement blessé, Jean Bellon, tué, hélas ! à la tête de sa section, F. Darcieux, Jongen, Ladmirault, Le Flem, pour ne citer que ceux-là, qui tous ont accompli leur devoir, souvent dur, de mobilisés, avec une héroïque et magnifique gaieté.

J'en pourrais dire autant de mes chers employés qui, tous, ont fait tranquillement et parfois superbement leur devoir. (*à suivre.*)

LETTRES DU FRONT

Saint-Amarin, 21-11-15.

Mille remerciements pour l'envoi de votre revue : je la trouve à St-Amarin, au retour de Thann où je vient de jouer — bien mal d'ailleurs — avec un camarade, quelques sonates de Beethoven pour piano et violon : un orchestre invisible y ajoutait de temps à autre quelques coups d'une grosse caisse dont les Allemands devaient avoir des nouvelles.....

Tous mes vœux de succès et mes meilleurs souvenirs.

Jean CHANTAVOINE, caporal
Musicographe et critique musical succès
d'*Excelsior*.

Mobilisé, moi aussi, comme tant de camarades, je ne m'appartiens pas, tout à la tâche qui m'incombe, même dans ma classe de « vieux papa », c'est ainsi que nous appellent les jeunes.

Georges SPORCK,
Compositeur de musique.